

**ARRETE**

**portant désignation des membres de la commission pédagogique chargée de l'examen des candidatures pour l'admission en  
Master  
1ère année  
Mention Contrôle De Gestion Et Audit Organisationnel  
Parcours Contrôle de gestion et audit organisationnel**

**LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE TOULOUSE CAPITOLE**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 612-6, L. 613-5, D. 612-36-2 à D. 612-36-2-10 et D. 613-45,

Vu les statuts de l'Université Toulouse Capitole tels qu'annexés au décret n°2022-1536 du 8 décembre 2022, notamment leur article 7,

**ARRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

La commission pédagogique chargée d'examiner les candidatures pour l'admission au titre de l'année universitaire 2024-2025 en :

**Master  
1ère année  
Mention Contrôle De Gestion Et Audit Organisationnel  
Parcours Contrôle de gestion et audit organisationnel**

est composée comme suit :

- Jonathan MAURICE, Maître de Conférences                   Président
- Jennifer BOUTANT LAPEYRE, Maître de Conférences
- Alain DONADIO, Professeur agrégé
- Patrick DUMAS, Professeur agrégé

**Article 2**

L'admission est prononcée par le Président de l'Université sur proposition de la commission.

Fait à Toulouse, le 08/03/2024

Pour le Président, et par délégation,  
La Directrice des Etudes et de la Vie Universitaire  
Université Toulouse Capitole



Cosima BLUNZ